

Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 126 (2005)
Heft: 11-12

Rubrik: Conseils aux débutants

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

«L'homme n'était pas destiné à faire partie d'un troupeau comme un animal domestique, mais d'une ruche comme les abeilles»

Emmanuel Kant

Novembre - Décembre 2005

Chère apicultrice, cher apiculteur,

La nature entre en repos complet. Nos abeilles, elles aussi, ont besoin de repos et de tranquillité. Alors respectez le cycle de la nature... et les droits fondamentaux de vos abeilles!

Chaque dérangement, qu'il soit de votre fait ou d'une branche qui tape la ruche, provoque un surcroît de consommation; et qui va venir surcharger l'intestin de nos protégées. Et si aucune période de beau temps ne permet un vol de propreté, alors il y a un danger. C'est celui d'une décharge intempestive du rectum à l'intérieur de la ruche, avec les risques de maladies, noséma notamment.

Et puis, autre risque mortel pour la colonie: si, par temps trop froid, vous ébranlez la grappe, elle peut tomber. Par manque de chaleur et de force, elle ne pourra peut-être pas se reconstituer. Et vous retrouverez au printemps votre colonie anéantie au fonds de la ruche. « Un homme averti en vaut deux ».

Donc, si vous désirez déplacer une colonie vers un autre emplacement ou modifier son orientation, choisissez un jour où la température atteint au moins 10°.

Rien ne vous empêche d'aller régulièrement observer vos colonies. Je vous y encourage. C'est le (seul) moyen de saison de savoir ce qui se passe à l'intérieur de la ruche. Prenez des notes et comparez avec les développements que vous observerez au printemps. Pour « traduire » vos observations, il existe un petit ouvrage intitulé « Au trou de vol » de H. Storch; un tout petit peu vieillot mais extrêmement bien fait et utile. A mettre sur la liste des cadeaux de Noël!

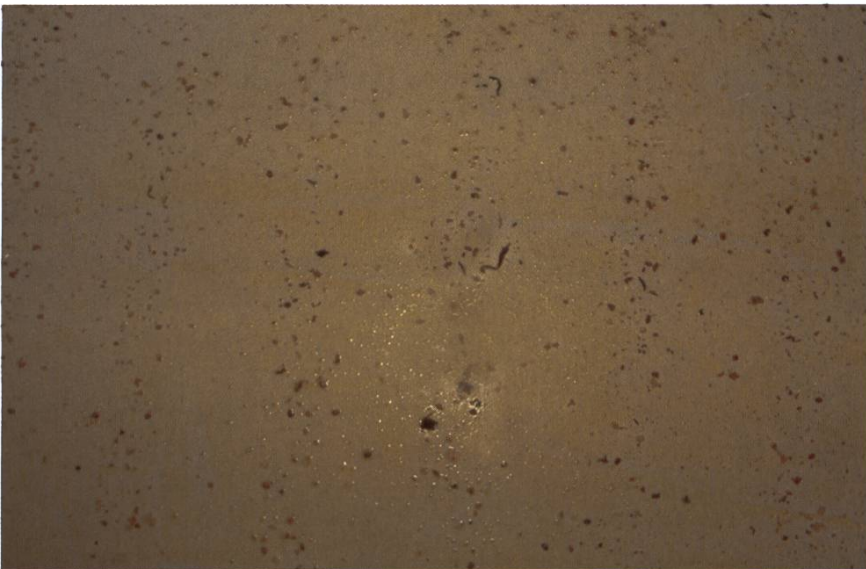
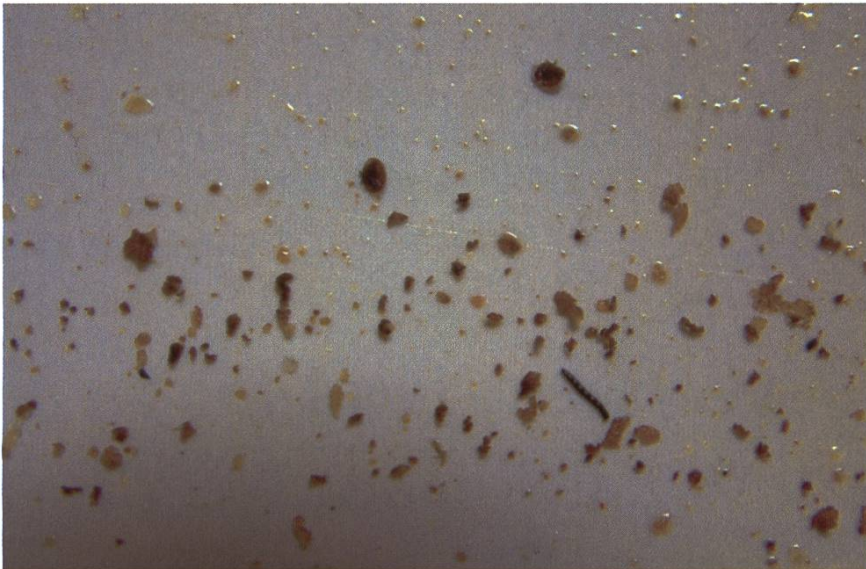
Les abeilles ne sont pas gênées par le froid mais par l'humidité.

On ne le répétera jamais assez.

Dans cette optique, isolez vos ruches au niveau du couvre-cadres selon le principe que le froid descend et la chaleur monte. Mais de grâce bannissez vieux feutres et moquettes usagées; ce sont des nids à maladies que les abeilles doivent complètement propoliser. Une couverture en plexiglas ne nécessitera qu'un joint de propolis sur le pourtour et vous permettra en prime de visualiser votre colonie. Par-dessus, vous utiliserez de préférence un isolant non hygroscopique, genre polystyrène de 2 à 4 cm d'épaisseur.

Et selon le même principe, utilisez un double fonds grillagé. Tous ceux qui ont essayé, y compris l'auteur de ces lignes... l'ont adopté. Cela assure une meilleure aération et partant moins d'humidité. Cela permet aussi une élimination des déchets et des varroas qui tombent. Petite précaution: au moment du premier couvain et par grand froid, je mets temporairement un lange.





Au chapitre de *Varroa destructor*, il vous reste à procéder à un dernier contrôle. Il ne devrait pas tomber plus d'une de ces bestioles par jour. Sinon, un traitement à l'acide oxalique s'impose, par une température de 8 à 10°. Toutes les formes de traitement (dégouttement, vaporisation, évaporation) ont fait leurs preuves. Ce dernier traitement effectué, on estime qu'il ne devrait pas rester plus de 50 varroas dans la colonie; avec ce niveau, vous devriez être tranquille jusqu'en août prochain ... ce qui ne vous dispensera pas de faire régulièrement des contrôles!

Enfin, il paraît évident que vous aurez assuré une stabilité à vos ruches, que les toits seront bien arrimés. Si Cathrina n'a pas sévi chez nous, souvenez-vous de Lothar.

Si vos colonies sont au courant d'air, c'est le moment idéal (à la Ste Catherine justement, le 25 nov.) de planter une haie variée qui apportera pollen et nectar à vos avettes.

N'oubliez pas non plus de réparer, nettoyer, bichonner ce qui doit l'être. Au printemps prochain, vous serez tout heureux de réutiliser un enfumoir quasi neuf, n'est-ce pas?

Je remercie très sincèrement toutes les lectrices et tous les lecteurs qui m'ont fait des remarques, m'ont indiqué des sources d'information ou m'ont fait part de leurs expériences.

Tous mes meilleurs vœux pour 2006 et notamment la meilleure des santés possibles à vous, chère apicultrice, à vous, cher apiculteur... et à toutes nos chères abeilles.

Philippe Treyvaud

Une remarque, une suggestion: écrivez à phtreyvaud@hotmail.com

